



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE D'OFFRE À COMMANDE

Par la présente, la Demande d'offre à commande est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande d'offre à commande restent les mêmes.

N° de la modification :	Date de la modification :
6	25 mars 2015
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :	
ECADB-RFSO-14-0767	
Titre :	
Services de formation	
Date de clôture de la demande de proposition :	
31 mars 2015 à 2:00 p.m. (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:	
Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de	N° de tél.
Annie de Bellefeuille	819-939-1490

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande d'offre à commande pour des services d'aide temporaire pour un scrutin qui porte le numéro ECADB-RFSO-14-0767 datée du 18 février 2015 (la « DOC »). La présente modification fait partie intégrante de la DOC.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DOC et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DOC, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées suite à la DOC et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question n° 12

Question : Il faut que les animateurs proposés aient l'expérience « de la planification et de l'animation de cours à au moins 20 occasions distinctes ». Qu'entendez-vous par « planification »? Peut-on présumer que les 20 séances requises peuvent être une combinaison des 15 cours ou plus qui sont proposés?

Réponse : La planification est le processus de conception, d'organisation et de préparation des séances de formation. Les 20 séances requises peuvent être une combinaison des 15 cours ou plus qui sont proposés.